

FICHE DE POSTE

DIRECTION DELEGUEE AUX RESSOURCES ILE DE FRANCE

Intitulé du poste : Assistant-e de prévention
N°Code Poste RenoIRH : UEN 1869750185

Cotation du poste	Classification RIFSEEP
Catégorie	C/B
Famille d'emploi	Ressources humaines
Emploi Principal	RHS 009 – Assistant-e de prévention/Conseiller-Conseillère de prévention
Correspondance RIME	Ressources humaines Chargé-e de la prévention des risques professionnels
Affectation administrative :	Direction déléguée aux ressources Île-de-France
Affectation opérationnelle	Pôle ressources humaines
Localisation géographique du poste	Trappes en Yvelines
Date de la vacance du poste	
Motif de la vacance du poste	
Dernier titulaire	Claudine LACROIX - poste substantiellement modifié

Présentation du Cerema

Le Cerema est l'établissement de référence dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique pour accompagner les territoires dans leurs missions d'adaptation aux changements climatiques. Il assiste l'État, les collectivités territoriales et les entreprises pour les conduire vers une stratégie d'aménagement durable et des mobilités adaptées aux enjeux écologiques. Le Cerema offre des solutions adaptées et uniques selon les territoires.

Centre de ressources de référence, il éclaire les choix des décideurs publics et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets de développement. Présent sur l'ensemble du territoire national avec plus de 2 600 agents, le Cerema a engagé un plan ambitieux de transformation afin de devenir l'opérateur de référence des collectivités locales et des entreprises. Cette mutation se traduit par une accentuation de la valorisation de ses expertises. Pour cela, il a fortement renouvelé son organisation et son mode de fonctionnement. Parallèlement, le Cerema s'est recentré sur son cœur de métier et oriente ses activités et prestations vers les besoins réels de ses partenaires.

Contexte :

La Direction déléguée aux ressources Île-de-France (DDRIDF) est le fruit d'une fusion de deux secrétariats généraux opérant en Île-de-France pour le compte de la Direction territoriale Île-de-France et la Direction Technique Infrastructures et Matériaux. Cette Direction déléguée est rattachée au Secrétariat Général du CEREMA (siège à Bron- 69). La Direction déléguée est composée de 3 pôles répartis sur différents sites :

- Pôle RH/Formation/HSE
- Pôle budget et achats
- Pôle des moyens généraux

Son champ d'intervention couvre trois sites principaux (Trappes, Fontenay-sou-Bois et Sourdun) et 2 directions (une territoriale et une technique) impliquant un travail collaboratif à distance et quelques déplacements.

La gouvernance de la DDRIDF est composée d'un-une directeur-trice délégué-e et de deux chefs de service aux ressources.

Missions :

L'assistant-e de prévention assiste et conseille les services pour la mise en œuvre de la réglementation, en matière de protection de la santé et de la sécurité au travail.

- Garantir la prévention des risques professionnels dans le cadre des actions de prévention arrêtées par les directeurs des Dter IDF et Dtec ITM
- Participer à l'amélioration des méthodes et du milieu du travail
- Participer à l'élaboration du document unique des directions et à la bonne tenue du RSST
- Proposer des mesures pratiques et opérationnelles pour améliorer la prévention des risques professionnels en s'appuyant sur les rapports d'inspection/du médecin de prévention
- Contribuer à l'analyse des causes des accidents de service et de travail et participer à la sensibilisation et à la formation des personnels
- Animer le réseau des correspondants
- Participer au suivi de projets de prévention et d'amélioration des conditions de travail

Liaison hiérarchique :

Rattachement hiérarchique au-à la Directeur-trice délégué-e aux ressources de la direction déléguée aux ressources d'Île-de-France.

L'assistant-e de prévention est en lien fonctionnel avec le-la conseiller-conseillère de prévention affecté-e au périmètre Île-de-France.

Relations avec les autres acteurs de la prévention.

Compétences :

Savoir

Connaissances générales des activités du Cerema et de sa politique en matière d'Hygiène et de Sécurité
Maîtrise des dispositions réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail
Maîtrise de l'outil informatique, des outils internes au Cerema et des processus associés

Savoir-faire

Capacité à travailler en équipe
Capacité à conduire un projet et à travailler en mode collaboratif
Capacité d'analyse et d'évaluation des risques professionnels
Capacité relationnelle et rédactionnelle

Détecter des anomalies et alerter sur les situations
Savoir prendre des initiatives et rendre compte
Savoir collaborer avec des publics variés

Savoir-être

Rigoureux-se, méthodique, organisé-e
Sens de l'autorité, de l'écoute et du dialogue
Capacité d'adaptation
Discrétion
Sens du dialogue

Conditions et contraintes :

Conditions matérielles :

Poste de travail équipé, bureau partagé.
Possibilité de restauration sur les sites

Horaires et saisonnalités :

Règlement intérieur du temps de travail du Cerema

Conditions particulières :

Disponibilité
Déplacements à prévoir en Île-de-France et occasionnellement en dehors de l'Île-de-France

Contacts :

Sylvie Delaune, préfiguratrice de la direction déléguée aux ressources en Ile de France
Tél : 01 34 82 12 52 ; sylvie.delaune@cerema.fr

Karine Massouf, chef de service aux ressources
Tél : 01 60 52 30 66 ; karine.massouf@cerema.fr